COMMUNE de GONNEVILLE
COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

Le CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Luc DUFOUR, Maire, le **mercredi 7 avril 2010,** salle de la Mairie, en présence de Monsieur LOUVEAU, Trésorier
Secrétaire de séance : H. SAVARY

Compte administratif 2009
Le compte administratif est approuvé à l'unanimité des voix. A la clôture de l'exercice, il ressort :
- en investissement, un besoin de financement d'un montant de 91 309 € 16 ;
- en fonctionnement, un excédent de 193 360 € 53, auquel s'ajoute l'excédent de l'exercice 2008 d'un montant de 269 893 € 47, soit un total de 463 254 €00, somme qui sera reportée au budget primitif 2009, en section:
- d'investissement - besoin de financement cumulé : 91 309 € 16 + 30 000 € de restes à réaliser, soit 121 309 € 16
- de fonctionnement – excédent antérieur reporté: 341 944 € 84

Compte de gestion 2009, dressé par Monsieur LOUVEAU, Receveur
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, approuve le compte de gestion 2009, dressé par Monsieur LOUVEAU, receveur municipal, conforme au compte administratif de la commune.

Budget primitif 2010
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, arrête comme suit le budget primitif 2010 :
- en fonctionnement : dépenses et recettes : 787 184 €
- en investissement : dépenses et recettes : 758 619 €

Taux d'imposition 2010
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, vote une augmentation des taux de 1 %, soit :
- Taxe d'habitation : 5.41 %
- Taxe sur le foncier bâti : 9.37 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 23.33 %
- Taxe professionnelle : 9.42 %

(Compensation relais / Seconde composante : Cotisation foncière des entreprises)
Le produit fiscal attendu pour 2010 s'élève à : 226 584 €

Pour extrait conforme, le 7 mai 2010

Le secrétaire de séance : Le Maire :

H. SAVARY

L. DUFOUR